

Annexe
TV

COMMUNIQUÉ

AUX CITOYENS DE SAINT-CONSTANT

DIX BONNES RAISONS POUR QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC **RESPECTE L'ENTENTE FÉDÉRALE-PROVINCIALE** DU 6 MARS DERNIER PRÉVOYANT LA CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE 30 ENTRE CANDIAC ET STE-CATHERINE **DANS L'AXE DE LA ROUTE 132.**

- 1.- L'option nord (sur la route 132) est **l'une des deux options** retenues par le **BAPE** pour la construction de l'autoroute 30.
- 2.- L'option nord (sur la route 132) correspond à un **projet** datant de plus d'une **trentaine (30) d'années** incluant les expropriations depuis plusieurs années.
- 3.- L'option nord (sur la route 132) est **appuyée par un large consensus** des élus *municipaux, des organismes et associations*, et d'une majorité **de la population**.
- 4.- L'option nord (sur la route 132) a été l'objet d'une **entente fédérale-provinciale** le 6 mars 2003 confirmant la localisation, l'échéancier et le financement.
- 5.- L'option nord (sur la route 132) peut voir **débuter ses travaux** de construction **dès l'été 2003** selon l'entente fédérale-provinciale.
- 6.- L'option nord (sur la route 132) **permettra** à tous les résidents des villes de Candiac, Delson, Ste-Catherine et St-Constant d'avoir **un accès** routier et commercial **rapide et sécuritaire** (autoroute et voies de service).
- 7.- L'option nord (sur la route 132) c'est un accès sans détour, **éliminant** une grande partie de la circulation locale sur **les voies de contournement** telles que : la rue Maçon, la montée de la Saline, la montée des Bouleaux, le boulevard Marie-Victorin, la rue St-François-Xavier, etc.
- 8.- L'option nord (sur la route 132) **favorisera** l'aménagement de **liens piétonniers et cyclables sécuritaires**.
- 9.- L'option nord (sur la route 132) pendant sa construction sera dotée de **voies de service** (3 voies de circulation dans chaque direction) afin de **maintenir la fluidité de la circulation et l'accès continu aux commerces** (Réf. : MTQ).
- 10.- L'option nord (sur la route 132) **accentuera la croissance** du **développement commercial** et permettra des **retombées financières** accrues pour **chacune** des villes.

(02-06-2003)

« LA TERRE QUI NOUS NOURRIT EST MENACÉE »

DIX BONNES RAISONS POUR QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC NE FAVORISE PAS LE TRACÉ SUD CONCERNANT LA CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE 30.

- 1.- L'option sud (sur les terres agricoles) ne peut voir débiter **ses travaux** de construction avant **l'an 2008** (Rapport du BAPE, page 63).
- 2.- L'option sud (sur les terres agricoles) est estimée à quelques **185 millions** (Bape p.5) pour sa construction et l'option nord/route 132 à **178 millions** (Bape p.4).
- 3.- L'option sud (sur les terres agricoles) avec son boulevard urbain **ne règlera** aucunement **l'accès, les files d'attente** et le cauchemar de la **congestion** sur la route 132. Il y aura toujours **des feux de circulation** et les **camions** seront toujours autorisés à circuler sur **cette route provinciale**.
- 4.- L'option sud (sur les terres agricoles) n'a **jamais été l'objet** d'études d'impacts et environnementales ainsi que de discussions au Comité inter-municipal.
- 5.- L'option sud (sur les terres agricoles) **détruira les meilleures terres agricoles « classe 2 »** de la région (réf.: Inventaire des terres du Canada).
- 6.- L'option sud (sur les terres agricoles) **va à l'encontre** des objectifs de la **Loi** sur la **Protection du Territoire Agricole, art.66** (S'il y a une alternative, on ne sacrifie pas de bonnes terres agricoles. **La route 132** est une voie alternative).
- 7.- L'option sud (sur les terres agricoles) a été vigoureusement **rejetée** par la **Commission de Protection du Territoire Agricole (CPTAQ)** car elle représente une **perte irrémédiable** pour l'agriculture et les générations futures.
- 8.- L'option sud (sur les terres agricoles) créera une **deuxième** source de **pollution** pour une grande partie **des secteurs urbains**.
- 9.- L'option sud (sur les terres agricoles) avec son boulevard urbain sur la route 132 **n'éliminera pas** du tout les bouchons de circulation sur les **voies de contournement** telles que : le boulevard Marie-Victorin, la montée des Bouleaux, la montée de la Saline, la rue Maçon, la rue St-François Xavier, et autres.
- 10.- L'option sud (sur les terres agricoles) **servira uniquement** de voie routière pour le **trafic extérieur** : aucun accès n'est prévu pour les citoyens des villes.

DEUX FAÇONS DE VOUS AIDER EN NOUS AIDANT :

- A) Offrir votre collaboration aux diverses actions de soutien en téléphonant au : 632-1582 ou par Courriel : vgcorriveau@hotmail.com
- B) Soutenir financièrement le Comité de Citoyens en faisant parvenir un don au nom de: Comité autoroute 30 nord, C.P.52, St-Constant, J5A1Z9

N.B. : Sincères remerciements aux citoyens (environ 500) qui sont venus appuyer les membres du Conseil Municipal à la réunion du 13 mai dernier pour l'adoption de la résolution (aut.30).

COMMUNIQUÉ

AUX CITOYENS DE ST-CONSTANT

AUTOROUTE 30 TRACÉ NORD SUR LA ROUTE 132

Les membres du Comité de l'autoroute 30 tracé nord ont entrepris des démarches auprès du Conseil de Ville de St-Constant, de l'Union des Producteurs Agricoles et des nouveaux ministres du gouvernement du Québec afin de les sensibiliser au bien-fondé de leur option, soit la construction de l'autoroute 30 sur la route 132.

Leur action est motivée par les déclarations, au lendemain des élections provinciales, des députés Jean Dubuc et Jean-Marc Fournier indiquant leur intention de renverser la décision du gouvernement précédent et de construire l'autoroute 30 au Sud, dans les terres agricoles.

Les membres du Comité de l'autoroute 30 tracé nord désirent donc rappeler aux divers niveaux d'autorité que la majorité des élus municipaux des quatre villes concernées, que l'ensemble des organismes et associations du milieu et que les résultats des dernières élections provinciales (considérés référendaires par le président du comité du tracé sud et les candidats locaux du parti libéral) favorisent tous le tracé nord.

Cette position pour le tracé nord est hautement justifiée parce qu'elle respecte l'entente fédérale-provinciale du 6 mars 2003 confirmant la localisation, l'échéancier et le financement pour la construction de l'autoroute 30 sur l'actuelle route 132.

S'il est vrai, comme affirmait le nouveau premier ministre M. Jean Charest durant toute sa campagne électorale, que les élus se doivent de respecter le choix démocratique des citoyens(nes), une autoroute 30 tracé sud serait une construction forcée comme les fusions dites forcées des villes.

C'est pourquoi, les membres du Comité prendront tous les moyens, légaux si nécessaire, pour que la Loi de la Protection du Territoire agricole soit respectée ainsi que le choix démocratique d'un très large consensus des décideurs et de la population pour le tracé nord.

COMITÉ DE CITOYENS(NES)

Autoroute 30, tracé nord sur la route 132

Viviane Corriveau, présidente

LE RESPECT DE LA DÉMOCRATIE EXIGE QUE

L'AUTOROUTE 30 SOIT CONSTRUITE SUR LA ROUTE 132

Liste des organismes et associations qui se sont prononcés en faveur du tracé nord sur la route 132 :

- . Association des gens d'affaires de Roussillon
- . Association des gens d'affaires de La Citière
- . Contacts Roussillon de Candiac
- . C I T Roussillon, Comité Inter-municipal de Transport
- . C L D Roussillon, Centre Local de Développement
- . M R C Roussillon, Municipalité Régionale de Comté
- . Regroupement pour le Développement de la rue St-Pierre
- . Fondation Royal-Roussillon, pour la protection du patrimoine
- . C R D M, Conseil Régional du Développement de la Montérégie
- . Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Rive-Sud
- . Comité Inter-régional de l'autoroute 30 tronçon Châteauguay-Vaudreuil
- . U P A, Union des Producteurs Agricoles
- . C P T A Q, Commission de Protection du Territoire Agricole

N.B. : Même les deux seuls appuis « d'organismes publics » au tracé sud, à l'annonce de l'entente fédérale-provinciale pour la construction de l'autoroute 30 sur l'actuelle route 132, se sont dit prêts à collaborer avec le Québec : M. Robert Lanctôt, député du Bloc Québécois « en pressant Ottawa de déboursier sa juste part des frais de construction » et le président de l'organisme Résidant vert « en siégeant sur le comité de suivi et en souhaitant réaliser la plus belle autoroute environnementale qui soit »

N.B. : Les citoyens de la ville de St-Constant ont favorisé le tracé nord à 62% et les citoyens de l'ensemble des quatre villes concernées par l'autoroute 30 ont favorisé également le tracé nord à 53% selon les résultats des dernières élections provinciales.

TROIS FACONS DE VOUS AIDER EN NOUS AIDANT :

- A) Offrir votre collaboration en téléphonant au :
632-1582 ou par E-Mail au vgcorriveau@hotmail.com
- B) Soutenir financièrement le comité de citoyens en faisant parvenir un don (confidentialité assurée) au nom de :
Comité autoroute 30 nord, Casier Postal 52, St-Constant, J5A2G1
- C) Venir appuyer votre Conseil Municipal pour son implication

Mardi soir le 13 mai à l'Hôtel de Ville à 20h00.

Nous comptons sur vous